



Appel à consultation
Évaluation finale et Capitalisation du Projet KARAMATI :
Pour un travail décent des travailleur-s-es domestiques de la Région
Rabat-Salé-Kenitra

Projet KARAMATI

2024

Appel à consultation pour l'Évaluation finale et la Capitalisation du projet

L'Association Marocaine Chantiers-écoles pour le développement (AMC) lance un appel à consultation pour l'évaluation finale et la capitalisation du projet KARAMATI « Promotion d'un travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques de la Région Rabat-Salé-Kénitra ».

Cet appel à consultation a pour objectif de recruter un(e) expert(e) spécialisé(e) en évaluation pour mener à bien cette mission.

L'offre de prestation de services doit comprendre les éléments suivants :

- a) Proposition technique ;
- b) Proposition financière ;
- c) CV détaillé.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les Termes de Références (TDR) en annexe à cet appel.

Termes de référence pour la réalisation de l'Évaluation finale et la Capitalisation du Projet KARAMATI : pour un travail décent des travailleur-s-es domestiques de la Région Rabat-Salé-Kenitra.

1- Contexte du projet

Le Maroc compte une population de plus de 36 millions d'habitants, dont les femmes représentent une part significative, avec plus de 50,3 % de la population totale, selon les données du Haut- Commissariat au Plan (HCP) en 2019. Cependant, leur taux d'activité est de 19,9% contre 70,4% pour les hommes sachant qu'il s'élevait à 30% au début des années 2000. Près de 8 femmes sur 10 restent en dehors du marché du travail qui est caractérisé par sa faible capacité à créer de l'emploi même en période de croissance et par l'absence de formalisation de la relation employeur – salarié. Selon le HCP, 51% des salariés ne disposent d'aucun contrat de travail. Les jeunes salariés âgés de 15 à 29 ans (62,7%) et les personnes sans diplômes (74,4%) sont les plus touchés par le travail sans contrat¹. Conscient de cette situation, le gouvernement s'est engagé, dans son programme² 2021 - 2026, à redresser le taux d'activité des femmes à 30% et à s'atteler à la relance économique, à la réduction des inégalités sociales et à la généralisation de la protection sociale conformément au Nouveau Modèle de Développement (NMD).

Dans ce contexte de pauvreté, de chômage croissant (9,2 % en 2019, 11,9% en 2020, 12,3% en 2021) et de travail des femmes et des jeunes sans contrat ni déclaration du salarié à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), exacerbé de surcroît par la crise sanitaire, le projet KARAMATI se propose de travailler, dans la région de Rabat-Salé-Kénitra (RSK), à la professionnalisation et l'accompagnement à l'employabilité de deux catégories de métiers très demandés chez les particuliers, notamment dans les zones urbaines et péri-urbaines, à savoir : les métiers d'aide-ménagère³ et de jardinier.e.

Ce projet est mis en œuvre par l'Association Marocaine Chantiers-écoles pour le développement (AMC) avec l'appui technique de l'ONG belge Echos Communication, en coopération avec la Région Rabat- Salé Kénitra, l'École de Jardinage Bouregreg Med o Med, l'Organisation Démocratique du Travail et avec le soutien financier de BI -Brussels International.

¹ HCP - HCP – Note d'information sur les principales caractéristiques de la population active occupée en 2020 : <https://www.hcp.ma/attachment/2102090/#:~:text=La%20part%20des%20salari%C3%A9s%20ne,%25%20et%2074%2C4%25>.

² Programme gouvernemental 2021 – 2026 : <https://social.gov.ma/programme-gouvernemental/>

³ Bien que la loi 12.19 relative aux travailleuses et travailleurs domestiques au Maroc parle de femmes de ménages, nous avons préféré utiliser « Aide-ménagère » car ce métier comprend les femme et hommes de ménage, les cuisinier.es, les employé.es du cadre à domicile, les gardes d'enfant, etc.

2- Objectifs du projet

Dans ce contexte dynamique, le projet KARAMATI prend une importance capitale. Il vise à renforcer les politiques publiques d'inclusion socio-économique des femmes et des jeunes travailleurs au Maroc, dont les migrant.es, en mettant un accent particulier sur les travailleuses et travailleurs domestiques, notamment ceux/celles exerçant les métiers d'aide-ménagère et de jardinier(e) dans la région de Rabat-Salé-Kénitra (RSK), couvrant les préfectures et les provinces de Rabat, Salé, Skhirat-Témara, Kénitra, Khémisset, Sidi-Kacem et Sidi-Slimane.

Durée : Du 30/11/2022 au 31/01/2025

Budget du projet KARAMATI : 173 000 €

Localisation du projet :

La région Rabat-Salé-Kénitra (Rabat, Salé et Skhirat -Témara, Kénitra, Khemisset, Sidi-Kacem et Sidi-Slimane)

Partenaires de mise en œuvre :

- Association Marocaine Chantiers-écoles pour le développement ;
- Echos communication ;
- BI-Brussels International ;
- Le conseil de la Région de Rabat-Salé-Kénitra (RSK) ;
- L'École de Jardinage Bouregreg Med o Med ;
- Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences ;
- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Office de développement de la coopération ;
- La plate-forme des jeunes Sidi Abdellah à Salé ;
- Organisation Démocratique du Travail – ODT au Maroc.

Groupes cibles :

Deux catégories de bénéficiaires ont été recensées :

- 140 aide-ménagères : Identifiées dans la Caravane régionale de sensibilisation et de formation.
- 50 jardiniers : lauréats de l'École de Jardinage de Bouregreg Med O Med.
- Une attention particulière a été portée sur les bénéficiaires exerçant ce métier avec un handicap léger et ayant une nationalité étrangère au Maroc.

Objectifs à réaliser au terme du projet :

- Renforcer les politiques publiques d'inclusion socio-économique des femmes et des jeunes ;
- Contribuer à faire respecter les droits au travail décent des femmes et des jeunes aide-ménagères et des jardinier(e) ;
- Professionnaliser les métiers d'aide-ménagère et de jardinier(e) ;
- Promouvoir l'auto-emploi des jardinier.es ;
- Faire entendre la voix des aide-ménagères et de leurs employés ;
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur le travail domestique.

3- Résultats attendus du projet :

Le projet compte atteindre les résultats suivants pour les deux catégories de bénéficiaires :

Résultats pour les Aide-ménagères :

- R1 : L'opinion publique est sensibilisée au travail décent des aides ménagères (caravane et spots vidéo) ;
- R2 : 140 aide-ménagères (20 par Provinces et Préfectures), marocaines et étrangères, ont une meilleure connaissance de leurs droits ;
- R3 : 21 femmes leader aide-ménagères sont formées dans 3 préfectures (Rabat, Salé et Skhirat-Témara) et 4 provinces (Kenitra, Khemisset, Sidi-Kacem et Sidi-Slimane) ;
- R4 : Une organisation d'aide-ménagères est créée dans la région RSK et soutenue par un syndicat ;
- R4 : 30 aide-ménagères obtiennent leur statut d'auto-employeur ;
- R6 : Le nombre de contrats de travail des aide-ménagères dans la région RSK est amélioré.
- R7 : Un séminaire national est organisé avec toutes les parties prenantes et la participation du groupe cible.

Résultats pour les Jardinier(es) :

- R1 : 25 jeunes sont formés par an, accompagnés et appuyés techniquement dans des métiers et des niches à forte demande sur le marché ;
- R2 : Au moins 20 autoentreprises créées par an et accompagnées dans le développement de leurs activités économiques.

Ce projet, qui collabore avec les partenaires publics et professionnels concernés, s'articule autour de plusieurs axes clés. Il s'engage à œuvrer pour le respect des droits au travail décent des travailleuses et travailleurs domestiques en lien avec la loi 19-12, en garantissant des volets de formation à l'entrepreneuriat, de sensibilisation aux droits des travailleuses domestiques, et d'appui à la création d'un syndicat des travailleuses domestiques.

4- Justification de la consultation

Après une période de mise en œuvre, il est nécessaire de procéder à une évaluation finale pour mesurer les impacts et capitaliser sur les bonnes pratiques afin de partager les expériences et promouvoir les méthodes efficaces pour les futures initiatives.

Les expert.e.s en évaluation et capitalisation seront chargé.e.s de :

- Évaluer les progrès réalisés et mesurer les effets du projet dans les 7 provinces et préfectures de RSK.
- Analyser les changements induits sur le terrain auprès des bénéficiaires, des institutions partenaires, et des parties prenantes.
- Analyser la pertinence des stratégies employées et leur adéquation aux besoins des bénéficiaires.
- Identifier les défis rencontrés et proposer des orientations pour la pérennisation des actions entreprises.
- Capitaliser sur les meilleures pratiques et les leçons apprises afin de formuler des recommandations stratégiques pour des interventions futures.

5- Consistance de la mission :

Mission 1 : Évaluation Finale du Projet

Objectif : Évaluer l'effet global du projet selon les critères du CAD et les indicateurs de réussite du projet, et documenter les changements observés à différents niveaux (individuel, structurel, organisationnel et politique).

Activités principales :

- Évaluer la méthodologie de la gestion, de coordination du projet et mobilisation des acteurs.
- Analyser les indicateurs de réussite du projet et préparer des outils de collecte des données ;
- Collecter des données qualitatives et quantitatives pour évaluer l'effet du projet sur les bénéficiaires et les structures partenaires ;
- Conduire des entretiens et des focus groups avec les femmes et les apprentis-jardiniers bénéficiaires, les partenaires locaux, et les représentants des autorités pour évaluer les changements observés ;
- Analyser l'atteinte des objectifs du projet et proposer des recommandations pour renforcer la durabilité des actions.

Approche :

L'évaluation adoptera une approche mixte, combinant :

- Revue documentaire : Analyse des documents (cadre logique du projet, rapports d'activités, études, etc.) ;
- Entretiens semi-directifs : Avec les parties prenantes clés (bénéficiaires, formateurs, partenaires, acteurs, etc.) ;
- Groupes de discussion : Avec les bénéficiaires pour recueillir leurs expériences ;
- Enquêtes quantitatives : Collecte de données statistiques ;
- Visites de terrain : Observation directe des activités.

Livrables attendus :

- Un rapport préliminaire avec les résultats initiaux ;
- Un rapport d'évaluation finale comprenant une analyse des effets selon les critères du CAD, avec en annexe les documents ayant servi à la collecte des données et les résultats ;
- Une synthèse des résultats et des recommandations pour chaque niveau d'intervention : individuel, structurel et politique ;
- Une présentation PowerPoint pour la restitution des résultats.

Mission 2 : Capitalisation du Projet

Objectif : Documenter et structurer les bonnes pratiques, outils utilisés, apprentissages tirés, approches efficaces et innovations du projet pour en faciliter la pérennisation et la répliquabilité et partager les leçons apprises avec les parties prenantes, dans une logique de systématisation de cette expérience.

Activités principales :

- Concertation initiale avec l'équipe du projet KARAMATI pour définir les pratiques à capitaliser (Mobilisation des bénéficiaires et des partenaires, Formation et renforcement des capacités, Appui syndical, Sensibilisation aux droits, Partenariats locaux, Autonomisation économique, Plaidoyer, ...);
- Recueillir et analyser les expériences et pratiques réussies en consultation avec les équipes de terrain et les partenaires locaux;
- Produire des fiches de capitalisation par province et préfecture, synthétisant les méthodes, approches, et innovations spécifiques à chaque contexte;
- Identifier les défis rencontrés, les solutions apportées et formuler des recommandations pour des projets similaires dans d'autres régions du Maroc.

Approche :

La capitalisation inclura :

- Revue documentaire : Analyse des rapports et documents ;
- Entretiens avec les parties prenantes : Discussions avec bénéficiaires, formateurs, partenaires ;
- Groupes de discussion : Recueil des perceptions des bénéficiaires ;
- Études de cas : Documentation des exemples de bonnes pratiques ;
- Visites de terrain : Observation des actions en cours.

Livrables attendus :

- Un rapport de capitalisation global comprenant un résumé des bonnes pratiques et des recommandations clés pour la continuité du projet, avec en annexe les documents ayant servi à la collecte des données ainsi que les résultats ;
- Des fiches de capitalisation par province et préfecture (Rabat, Salé, Skhirat-Témara, Kénitra, Khémisset, Sidi-Kacem et Sidi-Slimane) ;
- Un résumé des apprentissages et recommandations à l'intention des partenaires et des parties prenantes ;
- Une présentation PowerPoint pour la restitution.

6- Processus de la consultation

La mission s'étendra sur une période du **25 décembre 2024** au **31 janvier 2025** (dates à ajuster en fonction du calendrier du projet). Les expert-e-s devront adopter une méthodologie mixte afin de garantir une évaluation exhaustive :

- Réunion de cadrage avec l'équipe KARAMATI (porteurs du projet, coordination et équipe de mise en œuvre) pour cerner et expliquer concrètement les objectifs visés ;
- Analyse documentaire des rapports de projet et des outils de suivi ;
- Entretiens semi-dirigés avec les bénéficiaires, les partenaires, et les acteurs institutionnels ;
- Enquêtes de terrain dans chaque province/préfecture pour collecter des données quantitatives et qualitatives ;
- Focus groups avec les bénéficiaires pour évaluer les effets personnels et sociaux ;
- Phase d'analyse et de rédaction ;
- Atelier de dissémination pour recueillir des feedbacks et valider les conclusions.

NB : Il est essentiel que les évaluateurs réalisent des déplacements sur le terrain dans chaque province/préfecture d'intervention pour collecter des données et rencontrer directement les bénéficiaires. Lorsque cela n'est pas possible, ils pourront solliciter le soutien d'enquêteur-riche-s locaux-ales.

7- Résultats attendus de la mission

- a) Un rapport d'évaluation finale comprenant :
 - L'analyse de l'atteinte des objectifs initiaux ;
 - L'effet des activités sur l'application de la loi 19-12 et l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses domestiques ;
 - Les recommandations pour améliorer les futures interventions.
- b) Un rapport de capitalisation incluant :
 - La synthèse des meilleures pratiques et des leçons apprises ;
 - Les succès stories illustratives ;
 - Des recommandations stratégiques pour les acteurs locaux, régionaux et nationaux.
- c) Une présentation synthétique des changements observés dans les 7 préfectures et provinces (Rabat, Salé, Skhirat-Témara, Kénitra, Khémisset, Sidi-Kacem et Sidi-Slimane).

8- Livrables

En amont de chacune des activités listées dans cette proposition cadre de partenariat, le/la prestataire et l'AMC se mettront d'accord sur les résultats et livrables attendus, le chronogramme d'activité et les ressources humaines nécessaires. Une note de cadrage sera systématiquement corédigée avant le début de chaque mission.

9- Profil des expert.es recherchés

Les candidat.e.s doivent avoir :

- Une connaissance du contexte marocain, en particulier les dynamiques en lien avec les travailleurs et travailleuses domestiques.
- Maîtrise des méthodes d'évaluation et capitalisation participatives et l'utilisation d'approches qualitatives et quantitatives
- Une expertise démontrée en évaluation de projets de développement, avec une préférence pour les projets centrés sur l'appui et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.
- Une expérience démontrée dans la méthodologie de capitalisation, de systématisation des expériences.
- Une capacité d'analyse stratégique et de synthèse de données qualitatives et quantitatives.

10- Confidentialité

Le/la prestataire est tenu.e de garantir la confidentialité des informations reçues et de les conserver, avec des mesures de sécurité et un degré d'attention non inférieur à ceux appliqués aux informations confidentielles, en assurant une protection adéquate contre la diffusion, la reproduction ou l'utilisation non autorisée. En particulier, le/la prestataire s'engage à ne diffuser aucune information en direction d'un tiers sur le déroulement des activités du projet, sauf avis contraire du bénéficiaire.

11- Dossier de candidature et critères d'évaluation des offres

Composition du dossier :

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont invité.e.s à soumettre une offre technique et financière en français pour les deux missions, incluant les éléments suivants :

1- Proposition technique :

- Note méthodologique : Présentation de la méthodologie pour chaque mission, ainsi qu'une note de synthèse démontrant la compréhension des termes de référence de l'appel d'offre. Pour chaque mission, une explication succincte de la méthodologie envisagée et des livrables proposés est attendue ;
- CV détaillé des consultant.e.s expert.e.s, ainsi que la présentation du bureau d'études si applicable ;
- Nombre de jours estimés pour la réalisation de chaque mission ;
- Références de missions similaires réalisées par le ou les consultant.e.s, le cas échéant.

2- Proposition financière :

Devis détaillé, incluant toutes les dépenses (frais de prestation, frais de déplacement, hébergement, restauration, etc.), soumis en dirhams (MAD) TTC (en indiquant également le montant HT). L'offre devra être détaillée pour chaque mission.

Critères d'évaluation des offres :

Les candidatures seront évaluées sur la base des éléments suivants :

- La pertinence de la méthodologie proposée pour la conduite des missions ;
- Les profils et ressources mobilisés, incluant l'expérience et la connaissance du soumissionnaire dans le domaine du développement local, de la déclinaison des politiques publiques d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Connaissance préalable des préfectures et provinces d'intervention et des catégories de parties prenantes des territoires liées aux thématiques du projet ;
- La compétitivité de l'offre financière.

Envoi des propositions :

Les candidat.e.s intéressé.e.s par cette consultation sont invité.e.s à envoyer leur dossier aux adresse suivante : amc.cet@gmail.com, Khadijabratti@gmail.com

Le délai de soumission des offres est fixé au 06 janvier 2025, à minuit, heure marocaine (Rabat, GMT +1).

Toute question concernant cette consultation peut être adressée par courrier électronique à Khadijabratti@gmail.com